

L'illusion biographique

Pierre Bourdieu

Citer ce document / Cite this document :

Bourdieu Pierre. L'illusion biographique. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 62-63, juin 1986. L'illusion biographique. pp. 69-72;

doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>

https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2317

Fichier pdf généré le 22/03/2019

L'ILLUSION BIOGRAPHIQUE

PIERRE BOURDIEU

creative commons
BY: NC ND

L'histoire de vie est une de ces notions du sens commun qui sont entrées en contrebande dans l'univers savant ; d'abord, sans tambour ni trompette, chez les ethnologues, puis, plus récemment, et non sans fracas, chez les sociologues. Parler d'histoire de vie, c'est présupposer au moins, et ce n'est pas rien, que la vie est une histoire et que, comme dans le titre de Maupassant, *Une Vie*, une vie est inséparablement l'ensemble des événements d'une existence individuelle conçue comme une histoire et le récit de cette histoire. C'est bien ce que dit le sens commun, c'est-à-dire le langage ordinaire, qui décrit la vie comme un chemin, une route, une carrière, avec ses carrefours (Hercule entre le vice et la vertu), ses embûches, voire ses embuscades (Jules Romains parle des «embuscades successives des concours et des examens»), ou comme un cheminement, c'est-à-dire un chemin que l'on fait et qui est à faire, un trajet, une course, un *cursum*, un passage, un voyage, un parcours orienté, un déplacement linéaire, unidirectionnel (la «mobilité»), comportant un commencement («un début dans la vie»), des étapes, et une fin, au double sens, de terme et de but («il fera son chemin» signifie il réussira, il fera une belle carrière), une fin de l'histoire. C'est accepter tacitement la philosophie de l'histoire au sens de succession d'événements historiques, *Geschichte*, qui est impliquée dans une philosophie de l'histoire au sens de récit historique, *Historie*, bref, dans une théorie du récit, récit d'historien ou de romancier, sous ce rapport indiscernables, biographie ou autobiographie notamment.

Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut tenter de dégager quelques uns des présupposés de cette théorie. D'abord le fait que «la vie» constitue un tout, un ensemble cohérent et orienté, qui peut et doit être appréhendé comme expression unitaire d'une «intention» subjective et objective, d'un projet : la notion sartrienne de «projet originel» ne fait que poser explicitement ce qui est impliqué dans les «déjà», «dès lors», «depuis son plus jeune âge», etc., des biographies ordinaires, ou dans les «toujours» («j'ai toujours aimé la musique») des «histoires de vie». Cette vie organisée comme une histoire se déroule, selon un ordre chronologique qui est aussi un ordre logique, depuis un commencement, une origine, au double sens de point de départ, de début, mais

aussi de principe, de raison d'être, de cause première, jusqu'à son terme qui est aussi un but. Le récit, qu'il soit biographique ou autobiographique, comme celui de l'enquêté qui «se livre» à un enquêteur, propose des événements qui, sans être tous et toujours déroulés dans leur stricte succession chronologique (quiconque a recueilli des histoires de vie sait que les enquêtés perdent constamment le fil de la stricte succession calendaire), tendent ou prétendent à s'organiser en séquences ordonnées selon des relations intelligibles. Le sujet et l'objet de la biographie (l'enquêteur et l'enquêté) ont en quelque sorte le même intérêt à accepter le *postulat du sens de l'existence* racontée (et, implicitement, de toute existence). On est sans doute en droit de supposer que le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en *étapes* d'un développement nécessaire. (Et il est probable que ce profit de cohérence et de nécessité est au principe de l'intérêt, variable selon la position et la trajectoire, que les enquêtés portent à l'entreprise biographique) (1). Cette inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains événements *significatifs* et en établissant entre eux des connexions propres à leur donner cohérence, comme celles qu'implique leur institution en tant que causes ou, plus souvent, en tant que fins, trouve la complicité naturelle du biographe que tout, à commencer par ses dispositions de professionnel de l'interprétation, porte à accepter cette création artificielle de sens.

Il est significatif que l'abandon de la structure du roman comme récit linéaire ait coïncidé avec la mise en question de la vision de la vie comme existence dotée de sens, au double sens de signification et de direction. Cette double rupture, symbolisée par le roman de Faulkner, *Le bruit et la fureur*, s'exprime en toute clarté dans la définition de la vie comme anti-histoire que propose Shakespeare à la fin de *Macbeth* : «C'est une histoire

1—Cf. F. Muel-Dreyfus, *Le métier d'éducateur*, Paris, Éditions de Minuit, 1983.

que conte un idiot, une histoire pleine de bruit et de fureur, mais vide de signification». Produire une histoire de vie, traiter la vie comme une histoire, c'est-à-dire comme le récit cohérent d'une séquence signifiante et orientée d'événements, c'est peut-être sacrifier à une illusion rhétorique, à une représentation commune de l'existence, que toute une tradition littéraire n'a cessé et ne cesse de renforcer. C'est pourquoi il est logique de demander assistance à ceux qui ont eu à rompre avec cette tradition sur le terrain même de son accomplissement exemplaire. Comme l'indique Alain Robbe-Grillet, «l'avènement du roman moderne est précisément lié à cette découverte : le réel est discontinu, formé d'éléments juxtaposés sans raison dont chacun est unique, d'autant plus difficiles à saisir qu'ils surgissent de façon sans cesse imprévue, hors de propos, aléatoire» (2).

L'invention d'un nouveau mode d'expression littéraire fait apparaître *a contrario* l'arbitraire de la représentation traditionnelle du discours romanesque comme histoire cohérente et totalisante et de la philosophie de l'existence qu'implique cette convention rhétorique. Rien n'oblige à adopter la philosophie de l'existence qui, pour certains de ses initiateurs, est indissociable de cette révolution rhétorique (3), mais on ne peut en tout cas esquiver la question des mécanismes sociaux qui favorisent ou autorisent l'expérience ordinaire de la vie comme unité et comme totalité. Comment répondre en effet, sans sortir des limites de la sociologie, à la vieille interrogation empiriste sur l'existence d'un moi irréductible à la rhapsodie des sensations singulières ? Sans doute peut-on trouver dans l'habitude le principe actif, irréductible aux perceptions passives, de l'unification des pratiques et des représentations (c'est-à-dire l'équivalent, historiquement constitué, donc historiquement situé, de ce moi dont, selon Kant, on doit postuler l'existence pour rendre compte de la synthèse du divers sensible donnée dans l'intuition et de la liaison des représentations dans une conscience). Mais cette identité pratique ne se livre à l'intuition que dans l'inépuisable série de ses manifestations successives, en sorte que la seule manière de l'appréhender comme telle consiste peut-être à tenter de la ressaisir dans l'unité d'un récit totalisant (comme autorisent à le faire les différentes formes, plus ou moins institutionnalisées, du «parler de soi», confidence, etc.).

Le monde social, qui tend à identifier la normalité avec l'identité entendue comme constance à soi-même d'un être responsable, c'est-à-dire prévisible ou, à tout le moins, intelligible, à la manière d'une histoire bien construite (par opposition à l'histoire contée par un idiot), dispose de toutes sortes d'institutions de totalisation et d'unification du moi. La plus évidente est évidemment le nom propre qui, en tant que «désignateur

rigide», selon l'expression de Kripke, «désigne le même objet en n'importe quel univers possible», c'est-à-dire, concrètement, dans des états différents du même champ social (constance diachronique) ou dans des champs différents au même moment (unité synchronique par delà la multiplicité des positions occupées) (4). Et Ziff, qui décrit le nom propre comme «un point fixe dans un monde mouvant», a raison de voir dans les «rites baptismaux» la manière nécessaire d'assigner une identité (5). Par cette forme tout à fait singulière de *nomination* que constitue le nom propre, se trouve instituée une identité sociale constante et durable qui garantit l'identité de l'individu biologique dans tous les champs possibles où il intervient en tant qu'*agent*, c'est-à-dire dans toutes ses histoires de vie possibles. Le nom propre «Marcel Dassault» est, avec l'individualité biologique dont il représente la forme socialement instituée, ce qui assure la constance à travers le temps et l'unité à travers les espaces sociaux des différents *agents* sociaux qui sont la manifestation de cette individualité dans les différents champs, le patron d'entreprise, le patron de presse, le député, le producteur de films, etc. ; et ce n'est pas par hasard que la signature, *signum authenticum* qui authentifie cette identité, est la condition juridique des transferts d'un champ à un autre, c'est-à-dire d'un agent à un autre, des propriétés attachées au même individu institué. En tant qu'institution, le nom propre est arraché au temps et à l'espace, et aux variations selon les lieux et les moments : par là, il assure aux individus désignés, par delà tous les changements et toutes les fluctuations biologiques et sociales, la *constance nominale*, l'identité au sens d'identité à soi-même, de *constantia sibi*, que demande l'ordre social. Et l'on comprend que, dans nombre d'univers sociaux, les devoirs les plus sacrés envers soi-même prennent la forme de devoirs envers le nom propre (qui est toujours, aussi, pour une part, un nom commun, en tant que *nom de famille*, spécifié par un prénom). Le nom propre est l'attestation visible de l'identité de son porteur à travers les temps et les espaces sociaux, le fondement de l'unité de ses manifestations successives et de la possibilité socialement reconnue de totaliser ces manifestations dans des enregistrements officiels, *curriculum vitae*, *cursus honorum*, casier judiciaire, nécrologie ou biographie qui constituent la vie en totalité finie par le verdict porté sur un bilan provisoire ou définitif. «Désignateur rigide», le nom propre est la forme par excellence de l'imposition arbitraire qu'opèrent les rites d'institution : la nomination et la classification introduisent des divisions tranchées, absolues, indifférentes aux particularités circonstancielles et aux accidents individuels, dans le flou et le flux des réalités biologiques et sociales. Ainsi s'explique que le nom propre ne puisse pas décrire des propriétés et qu'il ne véhicule aucune information sur ce qu'il nomme : du fait que ce qu'il désigne n'est jamais qu'une

2—A. Robbe-Grillet, *Le miroir qui revient*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 208.

3—«Tout cela, c'est du réel, c'est-à-dire du fragmentaire, du fuyant, de l'inutile, si accidentel même et si particulier que tout événement y apparaît à chaque instant comme gratuit, et toute existence en fin de compte comme privée de la moindre signification unificatrice» (A. Robbe-Grillet, *ibid.*).

4—Cf. S. Kripke, *La logique des noms propres (Naming and Necessity)*, Paris, Éditions de Minuit, 1982 ; et aussi P. Engel, *Identité et référence*, Paris, PENS, 1985.

5—Cf. P. Ziff, *Semantic Analysis*, Ithaca, Cornell University Press, 1960, pp. 102-104.

rhapsodie composite et disparate de propriétés biologiques et sociales en changement constant, toutes les descriptions seraient valables seulement dans les limites d'un stade ou d'un espace. Autrement dit, il ne peut attester l'identité de la *personnalité*, comme individualité socialement constituée, qu'au prix d'une formidable abstraction. C'est ce qui se rappelle dans l'usage inhabituel que Proust fait du nom propre précédé de l'article défini («le Swann de Buckingham Palace», «l'Albertine d'alors», «l'Albertine caoutchoutée des jours de pluie»), tour complexe par lequel s'énoncent à la fois la «subite révélation d'un sujet fractionné, multiple», et la permanence par delà la pluralité des mondes de l'identité socialement assignée par le nom propre (6).

Ainsi, le nom propre est le support (on serait tenté de dire la substance) de ce que l'on appelle l'*état civil*, c'est-à-dire de cet ensemble des propriétés (nationalité, sexe, âge, etc.) attachées à des personnes auxquelles la loi civile associe des effets juridiques et qu'*instituent*, sous apparence de les constater, les actes d'état civil. Produit du rite d'institution inaugural qui marque l'accès à l'existence sociale, il est le véritable objet de tous les rites d'institution ou de nomination successifs à travers lesquels se construit l'identité sociale : ces actes (souvent publics et solennels) d'*attribution*, opérés sous le contrôle et avec la garantie de l'État, sont aussi des désignations rigides, c'est-à-dire valables pour tous les mondes possibles, qui développent une véritable *description officielle* de cette sorte d'essence sociale, transcendante aux fluctuations historiques, que l'ordre social institue à travers le nom propre ; ils reposent tous en effet sur le postulat de la constance du nominal que présupposent tous les actes de nomination, et aussi, plus généralement, tous les actes juridiques engageant un avenir à long terme, qu'il s'agisse des *certificats* garantissant de manière irréversible une capacité (ou une incapacité), des contrats engageant un futur lointain, comme les contrats de crédit ou d'assurance, ou des sanctions pénales, toute condamnation présupposant l'affirmation de l'identité par delà le temps de celui qui a commis le crime et de celui qui subit le châtement (7).

Tout permet de supposer que le récit de vie tend à se rapprocher d'autant plus du modèle officiel de la présentation officielle de soi, carte d'identité, fiche d'état civil, curriculum vitae, biographie officielle, et de la philosophie de l'identité qui le sous-tend, que l'on s'approche davantage des interrogatoires officiels des enquêtes officielles — dont la limite est l'enquête judiciaire ou policière —, s'éloignant du même coup des

échanges intimes entre familiers et de la logique de la *confidence* qui a cours sur ces marchés protégés. Les lois qui régissent la production des discours dans la relation entre un habitus et un marché s'appliquent à cette forme particulière d'expression qu'est le discours sur soi ; et le récit de vie variera, tant dans sa forme que dans son contenu, selon la qualité sociale du marché sur lequel il sera offert — la situation d'enquête elle-même contribuant inévitablement à déterminer le discours recueilli. Mais l'objet propre de ce discours, c'est-à-dire la présentation *publique*, donc l'officialisation, d'une représentation *privée* de sa propre vie, publique ou privée, implique un surcroît de contraintes et de censures spécifiques (dont les sanctions juridiques contre les usurpations d'identité ou le port illégal de décorations représentent la limite). Et tout permet de supposer que les lois de la biographie officielle tendront à s'imposer bien au-delà des situations officielles, au travers des présupposés inconscients de l'interrogation (comme le souci de la chronologie et tout ce qui est inhérent à la représentation de la vie comme histoire), au travers aussi de la situation d'enquête qui, selon la distance objective entre l'interrogateur et l'interrogé, et selon l'aptitude du premier à «manipuler» cette relation, pourra varier depuis cette forme douce d'interrogatoire officiel qu'est le plus souvent, à l'insu du sociologue, l'enquête sociologique, jusqu'à la confidence, au travers enfin de la représentation plus ou moins consciente que l'enquêté se fera de la situation d'enquête, en fonction de son expérience directe ou médiate de situations équivalentes (interview d'écrivain célèbre, ou d'homme politique, situation d'examen, etc.) et qui orientera tout son effort de présentation de soi ou, mieux, de production de soi.

L'analyse critique des processus sociaux mal analysés et mal maîtrisés qui sont à l'œuvre, à l'insu du chercheur et avec sa complicité, dans la construction de cette sorte d'artefact socialement irréprochable qu'est «l'histoire de vie», et en particulier dans le privilège accordé à la succession longitudinale des événements constitutifs de la vie considérée comme histoire par rapport à l'espace social dans lequel ils s'accomplissent, n'est pas à elle-même sa fin. Elle conduit à construire la notion de *trajectoire* comme série des *positions* successivement occupées par un même agent (ou un même groupe) dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformations. Essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un «sujet» dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations. Les événements biographiques se définissent comme autant de *placements* et de *déplacements* dans l'espace social, c'est-à-dire, plus précisément, dans les différents états successifs de la structure de la distribution des différentes espèces de capital qui sont en jeu dans le champ considéré. Le sens des mouvements conduisant d'une position à une autre (d'un poste profes-

6—E. Nicole, Personnage et rhétorique du nom, *Poétique*, 46, 1981, pp. 200-216.

7—La dimension proprement biologique de l'individualité — que l'état civil appréhende sous la forme du *signalement* et de la photographie d'identité — est soumise à des variations selon les temps et les lieux, c'est-à-dire les espaces sociaux qui en font une base beaucoup moins assurée que la pure définition nominale (Sur les variations de l'hexis corporelle selon les espaces sociaux, on pourra lire S. Maresca, «La représentation de la paysannerie, Remarques ethnographiques sur le travail de représentation des dirigeants agricoles», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 38, mai 1981, pp. 3-18).

sionnel à un autre, d'un éditeur à un autre, d'un évêché à un autre, etc.) se définit, de toute évidence, dans la relation objective entre le sens et la valeur au moment considéré de ces positions au sein d'un espace orienté. C'est dire qu'on ne peut comprendre une trajectoire (c'est-à-dire le *vieillessement social* qui, bien qu'il l'accompagne inévitablement, est indépendant du vieillissement biologique) qu'à condition d'avoir préalablement construit les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée, donc l'ensemble des relations objectives qui ont uni l'agent considéré — au moins, dans un certain nombre d'états pertinents — à l'ensemble des autres agents engagés dans le même champ et affrontés au même espace des possibles. Cette construction préalable est aussi la condition de toute évaluation rigoureuse de ce que l'on peut appeler la *surface sociale*, comme description rigoureuse de la *personnalité* désignée par le nom propre, c'est-à-dire l'ensemble des positions simultanément occupées à un moment donné du temps par une individualité biologique socialement instituée agissant comme support d'un ensemble d'attributs et d'attributions propres à lui permettre d'intervenir comme agent efficient dans différents champs (8).

La nécessité de ce *détour* par la construction de l'espace paraît si évidente dès qu'elle est énoncée — qui songerait à évoquer un voyage sans avoir une

idée du paysage dans lequel il s'accomplit ? — que l'on aurait peine à comprendre qu'il ne se soit pas d'emblée imposé à tous les chercheurs si l'on ne savait que l'individu, la personne, le moi, « le plus irremplaçable des êtres », comme disait Gide, vers lequel nous porte irrésistiblement une pulsion narcissique socialement renforcée, est aussi la plus réelle, en apparence, des réalités, l'*ens realissimum*, immédiatement livré à notre intuition fascinée, *intuitus personae*.

8—La distinction entre l'individu concret et l'individu construit, l'agent efficient, se double de la distinction entre l'agent, efficient dans un champ, et la *personnalité*, comme individualité biologique socialement instituée par la nomination et porteuse de propriétés et de pouvoirs qui lui assurent (en certains cas) une *surface sociale*, c'est-à-dire la capacité d'exister comme agent en différents champs. Ce qui fait surgir nombre de problèmes normalement ignorés, notamment dans le traitement statistique : c'est ainsi par exemple que les enquêtes sur les « élites » feront disparaître la question de la surface sociale en caractérisant les individus à positions multiples par une de leurs propriétés considérée comme dominante ou déterminante, faisant entrer le patron d'industrie qui est aussi patron de presse dans la catégorie des patrons, etc. (ce qui aura entre autres choses pour effet d'éliminer des champs de production culturelle tous les producteurs dont l'activité principale se situe en d'autres champs, laissant ainsi échapper certaines propriétés du champ).